



**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE**

**L'Ambassadeur**

Tunis le

19 MARS 2012

N° 430/CHAN/2012

Monsieur le Président,

Par courrier du 10 octobre dernier, vous avez bien voulu me faire part de la situation actuelle du contentieux immobilier franco-tunisien et solliciter un rendez-vous lors de votre passage en Tunisie.

Il ne m'a malheureusement pas été possible de donner suite à votre demande, et je le regrette. Je reste toutefois très attentif à vos préoccupations relatives aux questions immobilières. C'est ainsi qu'en liaison avec les services du consulat général, je suis intervenu à plusieurs reprises pour sensibiliser les autorités tunisiennes sur les difficultés que peuvent rencontrer un certain nombre de nos concitoyens, propriétaires de biens nationalisés ou expropriés.

Je renouvelle ce jour cette démarche et ne manquerai pas de vous tenir informé de tout développement.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Boris BOILLON

Monsieur Gilbert ORRAND  
Président de l'Association nationale pour la défense des biens patrimoniaux français en Tunisie  
110 Route de l'Etang  
78750 MAREIL MARLY